

Trois branches - un tronc

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse**

Band (Jahr): **85 (1976)**

Heft 6

PDF erstellt am: **06.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-683761>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Trois branches-un tronc

Points communs aux trois professions d'infirmière diplômée

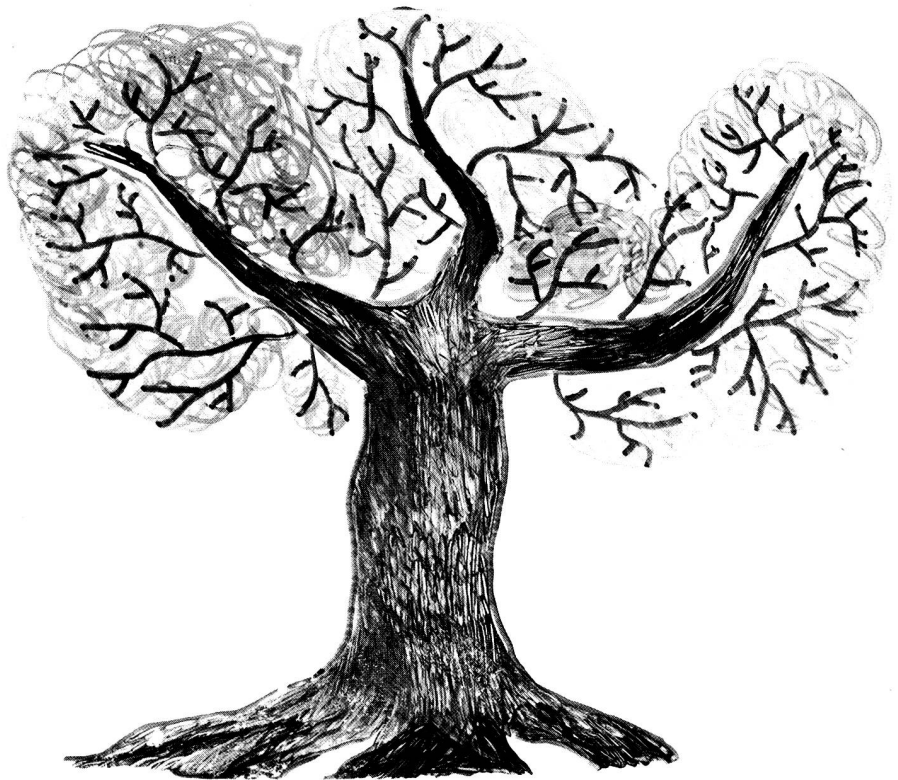
Quel est le sens des professions infirmières?

Aider son prochain; aider surtout les malades, les infirmes, les personnes affaiblies, handicapées, désorientées; aider les malades à recouvrer la santé et, en même temps, leur indépendance, calmer les douleurs, soulager des souffrances. Telle est la tâche des infirmières et des infirmiers, quelles que soient les personnes confiées à leurs soins: enfants ou adultes, malades mentaux ou personnes souffrant d'une maladie physique. Les professions d'infirmière/infirmier en soins généraux, en psychiatrie, en hygiène maternelle et pédiatrie ont une large base commune.

Les soins à donner et les aspects sociaux et psychologiques varient suivant l'âge des personnes prises en charge, la mesure dont ils dépendent de leur entourage et le genre d'assistance dont elles ont besoin; mais dans tous les cas, l'infirmière doit percevoir les problèmes et contribuer pour une large part à les résoudre. C'est en partie sur la base de ses observations que l'on établit le plan des soins et que l'on procède aux vérifications régulières qui permettent au besoin d'adapter les mesures prescrites.

Les soins de base sont une partie importante du travail infirmier, dans une branche comme dans l'autre. Le terme «soins de base» désigne l'ensemble des soins qui répondent aux besoins fondamentaux de tout être humain: besoin de nourriture, de propreté corporelle, de mouvement, de repos et de sommeil, besoin aussi de travailler, de jouer; besoin de contacts humains. Le petit enfant ne peut pas encore pourvoir lui-même à tous ses besoins fondamentaux, le vieillard ne le peut plus, et l'adulte malade ou infirme se trouve, momentanément ou constamment, dans la même impossibilité. C'est alors l'infirmière qui fait le nécessaire; seule, avec l'aide du malade ou avec la collaboration d'autres personnes de l'équipe soignante, suivant les circonstances.

Un point commun aux trois branches des soins infirmiers est l'importance croissante donnée à la prévention des maladies. La promotion de la santé et la prévention des



maladies font partie des tâches incombant à toute infirmière, selon les règles d'éthique professionnelle formulées par le Conseil international des infirmières. A l'hôpital comme dans le secteur extra-hospitalier, l'infirmière a, dans ce domaine, un large champ d'activité.

Les méthodes thérapeutiques deviennent de plus en plus complexes, aussi bien en pédiatrie et en psychiatrie qu'en médecine générale. Ce fait, joint à l'amélioration des conditions de travail du personnel et à d'autres facteurs encore, a contribué à accroître les besoins en personnel soignant. Deux nouvelles professions ont été créées: la profession d'aide-hospitalière et celle d'infirmière-assistante CC CRS; toutes deux sont des collaboratrices dont on ne saurait se passer dans les services de malades. Il convient de mentionner enfin que les élèves infirmières et les étudiants en médecine acquièrent une partie importante de leur formation dans les hôpitaux, de sorte qu'ils collaborent eux aussi au travail des équipes soignantes. Quelqu'un, cependant doit planifier les soins, diriger l'équipe soignante et contribuer à la formation des élèves en stage. Cette personne, c'est l'infirmière diplômée. Il est donc nécessaire qu'elle fasse preuve aussi d'aptitudes pédagogiques et d'un certain sens de l'organisation. Mais l'exercice de

la profession exige, dans les différents domaines des soins, d'autres aptitudes encore, par exemple de la souplesse d'esprit et la faculté de s'intégrer dans une équipe; car il est rare, aujourd'hui, que l'infirmière travaille seule, quel que soit le lieu où elle exerce son activité professionnelle: à l'hôpital, dans une organisation de soins à domicile, ou dans un autre domaine extra-hospitalier. Au sein de l'équipe médico-sociale, l'infirmière occupe une place importante, une place qui la met directement en rapport avec les malades et lui donne la possibilité de coordonner les efforts des nombreux collaborateurs en lui permettant d'avoir une vue d'ensemble des activités déployées dans les services de soins.

Dans la formation des infirmières et des infirmiers, on s'efforce de plus en plus d'unifier et d'élargir l'enseignement de base commun aux trois branches, afin de préparer les élèves à exercer la profession d'infirmière ou d'infirmier au sens le plus large du terme, et de ne pas les confiner dans un seul domaine des soins infirmiers. Ainsi, les caractéristiques des trois branches professionnelles ne dressent pas des barrières infranchissables, mais deviennent, au contraire, pour les uns et les autres, l'occasion d'un approfondissement et d'un enrichissement. ■